

46089  
Code INSEE

MAIRIE DE DURAVEL - ENERGIES RENOUVELABLE  
ENERGIES RENOUVELABLES

Envoyé en préfecture le 19/11/2024  
Reçu en préfecture le 19/11/2024  
Publié le 19/11/2024  
ID : 046-214600892-20241118-2024\_060-BF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

2024-060

DECISION MODIFICATIVE N° 1

Virements de crédits

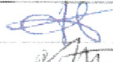







Nombre de membres en exercice 13  
Nombre de membres présents 8  
Nombre de suffrages exprimés 8  
VOTES : Contre 0 Pour 8  
Date de convocation : 12/11/2024

L'an 2024, le 18 novembre, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session sous la présidence de Gérard CALASSOU, Maire.

Objet : Augmentation de crédits

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 6588 : Autres charges diverses de gestion courante		5 000.00 €
<b>TOTAL D 65 : Autres charges gestion courante</b>		<b>5 000.00 €</b>
R 701 : Vente produits finis et interméd		5 000.00 €
<b>TOTAL R 70 : Ventes prod fab, prest serv, mar</b>		<b>5 000.00 €</b>

Signataires : BOON Valérie

BROUSSE Valérie	
CALASSOU Gérard	
DARQUES-ROSE Eric	
DAVID Anne-Marie	
DELAIR Annie	
DELTORT Jean-Baptiste	
FAYEMENDY Jacques	
HALL Mary	
LEVASSEUR Cédric	
PEUCH Alain	
ROTTIER Didier	
ROUCH Laurent	

Certifié exécutoire par Gérard CALASSOU, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 19/11/2024 et de la publication le 19/11/2024.

A DURAVEL, le 18/11/2024

ont signé les membres présents  
pour extrait conforme  
Le Maire



46089

Code INSEE

MAIRIE DE DURAVEL - ENERGIES RENOUVELABLE

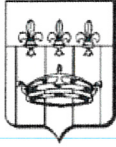
ENERGIES RENOUVELABLES

Envoyé en préfecture le 19/11/2024  
Reçu en préfecture le 19/11/2024  
Publié le 19/11/2024  
ID : 046-214600892-20241118-2024\_060-BF

Reçu  
L'ÉTALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

2024-060



Mairie de  
**DURAVEL**  
Code postal : 46700  
**Tél : 05 65 36 50 01**  
**Fax : 05 65 30 65 63**

2024-061

**Nombre de Conseillers**

En exercice : 13  
Présents : 8  
Votants : 8

**OBJET**

**PARTICIPATION DU  
BUDGET  
ENERGIES  
RENOUVELABLES  
AU  
BUDGET  
COMMUNAL**

**Certifié exécutoire**

Reçu en Préfecture  
Le  
Publié ou notifié  
le

Envoyé en préfecture le 19/11/2024

Reçu en préfecture le 19/11/2024

Publié le 19/11/2024

ID : 046-214600892-20241118-2024\_061-DE

Recevoir  
L'ÉVALUÉ

# REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt quatre, le dix-huit novembre à 20 h 30,  
Le Conseil Municipal de la commune de DURAVEL, Lot, dûment convoqué,  
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de  
Monsieur Gérard CALASSOU, Maire.

**Date de la convocation du Conseil Municipal : 16.09.2024**

**Présents** : MM. CALASSOU, ROTTIER, Mmes DELAIR, DAVID,  
M. ROUCH, Mmes BOON, BROUSSE, M. DARQUES-ROSE, Mme HALL.

Excusé : M. PEUCH

Absents : MM. DELTORT, FAYEMENDY, LEVASSEUR,

Mme BOON a quitté la séance avant les délibérations.

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie DAVID

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le fonctionnement des  
panneaux photovoltaïques installés sur les ateliers municipaux génère des  
recettes bisannuelles. Ces recettes, après couverture des dépenses de  
fonctionnement du budget Energies Renouvelables, dégagent un excédent que  
Monsieur le Maire propose de reverser au budget communal.

Pour 2024, ce versement est de 18 500 €.

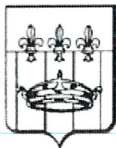
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette démarche, et charge  
Monsieur le Maire des opérations budgétaires.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire

Gérard CALASSOU





Mairie de  
**DURAVEL**  
Code postal : 46700  
Tél : 05 65 36 50 01  
Fax : 05 65 30 65 63

**2024 - 062**

**Nombre de Conseillers**

En exercice : 13  
Présents : 8  
Votants : 8

**OBJET**

**MISE EN PLANCE  
D'UNE  
PARTICIPATION  
FINANCIERE A LA  
PROTECTION  
SOCIALE  
COMPLEMENTAIRE  
SUR LE RISQUE  
PREVOYANCE DES  
AGENTS DE LA  
COLLECTIVITE**

**Certifié exécutoire**

Reçu en Préfecture  
Le  
Publié ou notifié  
le

Envoyé en préfecture le 19/11/2024

Reçu en préfecture le 19/11/2024

Publié le 18/11/2024

ID : 046-214600892-20241118-2024\_062-DE

Reçu  
L'ÉVALUÉ

# REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt quatre, le dix-huit novembre à 20 h 30,  
Le Conseil Municipal de la commune de DURAVEL, Lot, dûment convoqué,  
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de  
Monsieur Gérard CALASSOU, Maire.

**Date de la convocation du Conseil Municipal : 16.09.2024**

**Présents** : MM. CALASSOU, ROTTIER, Mmes DELAIR, DAVID,  
M. ROUCH, Mmes BOON, BROUSSE, M. DARQUES-ROSE, Mme HALL.

Excusé : M. PEUCH

Absents: MM. DELTORT, FAYEMENDY, LEVASSEUR,

Mme BOON a quitté la séance avant les délibérations.

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie DAVID

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant sur les  
dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu la loi n°2007-148 du 2 février 2007 de modernisation de la fonction  
publique et notamment son article 39 ;

Vu la loi n°2009-972 du 3 août 2009 relative à la mobilité et aux  
parcours professionnels dans la fonction publique et notamment son article 38,

Vu les dispositions du décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à  
la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements au  
financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents ;

Vu l'avis du Comité technique paritaire ;

Après en avoir délibéré, le Conseil décide :

- de participer à compter du 1er janvier 2025, dans le cadre de la  
procédure dite de labellisation, à la couverture de prévoyance souscrite de  
manière individuelle et facultative par ses agents,

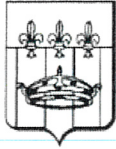
-de verser une participation mensuelle de 10 € à tout agent pouvant  
justifier d'un certificat d'adhésion à une garantie prévoyance labellisée,

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire

Gérard CALASSOU





Mairie de  
**DURAVEL**  
Code postal : 46700  
Tél : 05 65 36 50 01  
Fax : 05 65 30 65 63

2024-063

**Nombre de Conseillers**

En exercice : 13  
Présents : 8  
Votants : 8

**OBJET**

**ACHAT D'UNE  
GERBE DE FLEURS**

**DECES**

**Certifié exécutoire**

Reçu en Préfecture

Le

Publié ou notifié

le

Envoyé en préfecture le 22/11/2024

Reçu en préfecture le 22/11/2024

Publié le 22/11/2024

ID : 046-214600892-20241118-2024\_063-DE

Recevoir  
l'original

# REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt quatre, le dix-huit novembre à 20 h 30,  
Le Conseil Municipal de la commune de DURAVEL, Lot, dûment convoqué,  
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de  
Monsieur Gérard CALASSOU, Maire.

**Date de la convocation du Conseil Municipal : 16.09.2024**

**Présents** : MM. CALASSOU, ROTTIER, Mmes DELAIR, DAVID,  
M. ROUCH, Mmes BOON, BROUSSE, M. DARQUES-ROSE, Mme HALL.

Excusé : M. PEUCH

Absents: MM. DELTORT, FAYEMENDY, LEVASSEUR,

Mme BOON a quitté la séance avant les délibérations.

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie DAVID

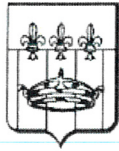
Monsieur le Maire propose à l'assemblée de procéder à l'achat d'une  
gerbe de fleurs d'une valeur de 100 € pour les obsèques de Monsieur Jean  
PEUCH, ancien Adjoint au Maire de Duravel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Cet achat sera réglé à l'article 623 du budget communal.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Le Maire  
Gérard CALASSOU





Mairie de  
**DURAVEL**  
Code postal : 46700  
Tél : 05 65 36 50 01  
Fax : 05 65 30 65 63

2024 - 064

**Nombre de Conseillers**

En exercice : 13  
Présents : 8  
Votants : 8

**OBJET**

**TARIFS  
DES  
DIVERSES  
PRESTATIONS**

**Certifié exécutoire**

Reçu en Préfecture

Le

Publié ou notifié

le

Envoyé en préfecture le 25/11/2024

Reçu en préfecture le 25/11/2024

Publié le 26/11/2024

ID : 046-214600892-20241118-2024\_064-DE

Reçu  
Duravel

# REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt quatre, le dix-huit novembre à 20 h 30,  
Le Conseil Municipal de la commune de DURAVEL, Lot, dûment convoqué,  
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de  
Monsieur Gérard CALASSOU, Maire.

**Date de la convocation du Conseil Municipal : 16.09.2024**

**Présents** : MM. CALASSOU, ROTTIER, Mmes DELAIR, DAVID,  
M. ROUCH, Mmes BOON, BROUSSE, M. DARQUES-ROSE, Mme HALL.

Excusé : M. PEUCH

Absents: MM. DELTORT, FAYEMENDY, LEVASSEUR,

Mme BOON a quitté la séance avant les délibérations.

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie DAVID

Monsieur le Maire propose une mise à jour sur les différents tarifs  
pratiqués par la mairie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte les tarifs suivants :

**Salle des Associations**

- Location week-end aux Duravellois : .....60 €
- Location week-end non Duravellois : .....100 €
- Chauffage week-end : .....45 €
- Location 1 journée aux Duravellois : .....30 €
- Chauffage 1 journée : .....10 €

**Location tables, tréteaux** .....5 € lot de 5

**Cimetière**

- Prix m<sup>2</sup> concession perpétuelle cimetière : .....46 €
- Concession trentenaire au columbarium :
  - \* case 2 urnes .....700 €
  - \* case 4 urnes ..... 1 100 €

**Enlèvements des encombrants (uniquement le dernier mardi du mois)**

- Prendre rendez-vous une semaine avant
- Gratuit pour le petit électroménager et le matériel informatique
- Pour tout autre enlèvement : 5 € l'encombrant
- Les objets devront impérativement être déposés devant le domicile

Sont totalement exclus : ciment, plâtre, gravats, terre.

Cette délibération annule et remplace celle prise le 11 avril 2023 sous le  
n° 2023-040.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire

Gérard CALASSOU

